Administration
de la gestion de l'eau
Grand-Duché de Luxembourg

Direction
Référence : EAU-AUT-20-0803-R25.2
Dossier suivi par : Unité Autorisations - VDO
Tel.: 24750 - 920 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale de
Préizerdaul
3, rue de la Mairie
L-8606 Bettborn

Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage final Art. 24 §2

Requérant(s)	Syndicat intercommunal de dépollution des eaux résiduaires de l'Ouest (SIDERO)
Objet	Renouvellement de l'autorisation EAU-AUT-20-0803-R23.1 concernant le déversement des eaux pluviales du bassin versant à l'ouest de la localité de Platen vers le cours d'eau «Roudbaach»
Localité(s)	Platen
Commune(s)	Préizerdaul

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie la décision ministérielle. Veuillez procéder à l'apposé du certificat prévu à l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau aux lieux habituels d'affichage. Après l'affichage, je vous prie de bien vouloir nous retourner les documents y afférents.

Cette décision sera publiée en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : https://enquetes.public.lu/fr.html.

Pour l'Unité Autorisations

Digitally signed by:
Thierry Muller
Date: 10/07/2025 15:05:35

Annexes :
- Copie de la décision ministérielle
- Documents vérifiés